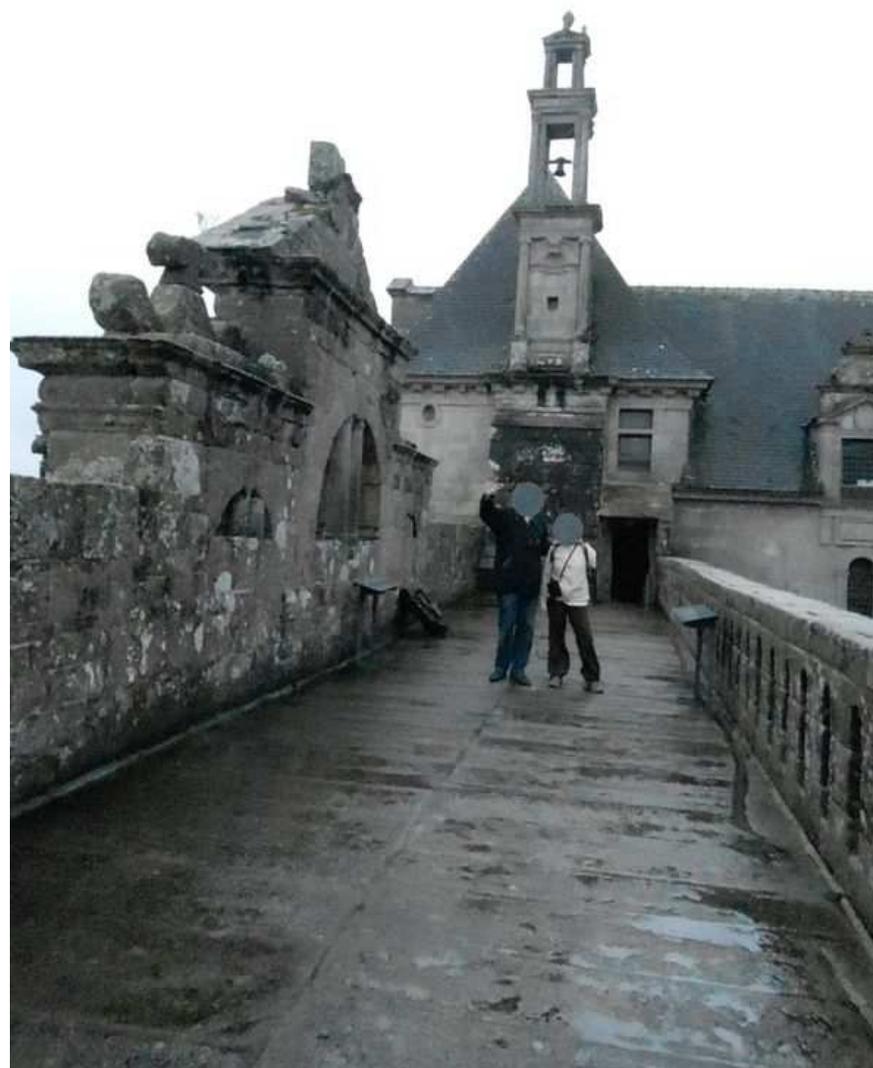


Définition Terrasse : (n.f.) Plate-forme, terre-plein surélevé en plein air pour l'agrément.

Du latin *terra, terre*. Il figure au milieu du XIIIe siècle dans les récits d'un ménestrel de Reims : « Toutes les terraces estoient pleines de Sarrezins bien garniz de grosses pierres et de peiz aguz. »

© CF&FT



© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation